

Édito

A l'heure de la conférence nationale sur les rythmes scolaires, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a annoncé tout récemment que deux à quatre établissements par académie, collèges/lycées, "volontaires et disposant des équipements sportifs adaptés", seront retenus pour tester, dès la rentrée, un nouveau rythme scolaire.

Ce dernier vise à "renforcer la pratique du sport à l'école" et s'organisera avec des cours en matinée puis des séances de sports l'après-midi. Cette expérimentation aurait déjà porté ses fruits, selon les proviseurs des établissements tests, sans que nous disposions d'éléments concrets pour vérifier cette affirmation.

En marge de cette expérimentation, d'autres voix s'érigent pour modifier, de nouveau, le calendrier scolaire. Les périodes de vacances pourraient être raccourcies sous prétexte que le volume d'heures moyen de cours quotidiens est trop important et qu'un allongement du calendrier scolaire soulagerait les élèves dans leur apprentissage.

Les parents d'élèves n'ont pas été consultés sur cette expérimentation, alors que la problématique liée au nombre d'enseignants est source de mouvement social.

C'est pourquoi il convient de demeurer vigilant et de faire entendre notre voix à l'administration et à l'éducation nationale afin que tous les avis soient pris en compte avant les prises de décision qui auront des conséquences sur la vie de nos enfants et par là même sur la nôtre, parents.

Le MAPE (Mouvement Associatif de Parents d'Élèves) représente la possibilité de faire entendre vos remarques, vos désirs, vos réclamations ou difficultés rencontrés chaque jour. Si nous demeurons fermes quant aux meilleures conditions de vie scolaire des élèves et inflexibles quant à toute éventuelle dégradation de celles-ci, nous demeurons partisans d'excellentes relations avec nos interlocuteurs de l'Académie, des établissements scolaires et de la Mairie de Saint Mandé.

Nous estimons que de franches relations, cordiales et respectueuses, sont les meilleures garanties d'écoute et de prise en considération de notre message et de nos demandes. Ce climat de confiance est plus efficace pour échanger.

Dans ce journal, vous trouverez les informations pratiques et les comptes-rendus des événements de l'année. Nous vous invitons à nous retrouver sur notre site internet - www.mape-saint-mande.com - pour y trouver plus de renseignements et d'ores et déjà, nous vous invitons à notre prochaine **Assemblée Générale**, qui se tiendra le **15 septembre 2010 à 20h30**, à la Maison de Sports.

En attendant, au nom de tous les parents d'élèves de notre association, je vous souhaite à toutes et à tous, élèves et parents, enseignants, personnels des établissements scolaires, une bonne fin d'année scolaire et d'excellentes vacances.

Nadia TIDJANI • Présidente du MAPE

à lire aussi...

- Passage en 6^e
- Au collège, on voyage!
- Les ateliers de quatre heures et demie
- Bulletin d'adhésion

Jun 2010

Un pont sans souci...

Contrairement à l'an passé, cette année-ci, une réelle concertation s'est tenue entre la municipalité et l'Inspection d'Académie avec une sollicitation des Associations représentant les parents d'élèves pour le changement de jour d'école au moment du férié du 11 mai.

Nous nous en réjouissons.

En effet, cela n'avait pas été le cas en Mai 2009. A l'occasion de ce même férié, un très grand nombre de parents « actifs » s'étaient trouvés en difficulté pour la garde de leur(s) enfant(s) le vendredi 12 Mai 2009, jour pendant lequel, au lieu d'être en classe, les enfants s'étaient trouvés en journée de repos, du fait du pont ainsi posé entre l'Ascension (le jeudi) et le week-end suivant.

Le MAPE s'était alors mobilisé, dès l'annonce de ce changement (survenu juste quelques semaines avant) auprès des responsables d'établissement et de la municipalité. L'association avait également adressé des courriers aux interlocuteurs des services concernés - Mairie et Inspection d'Académie - pour demander la reconsidération de ce changement et qu'à l'avenir ces décisions ne soient pas prises selon de telles modalités : qu'elles ne soient pas reconduites sans tenir compte des parents en activité professionnelle qui, ne pouvant pas tous prendre un congé, non seulement n'en profitaient pas mais, de surcroît, étaient mis dans l'embarras.

Notre démarche, nos courriers ont été pris en considération. Cette année, l'organisation de ce pont a profité à tous, parents comme enfants, sans dommage, en tout cas pour ceux qui travaillaient. L'articulation a été effective: les centres de loisirs municipaux étaient ouverts pour accueillir les enfants ce vendredi 11 Mai 2010.

Nous souhaitons que de tels accords se renouvellent et perdurent, en bonne entente, nous y veillons, dans l'intérêt des enfants et des parents.

Marie TUNG • Parent à l'élémentaire Paul Bert

Rédaction

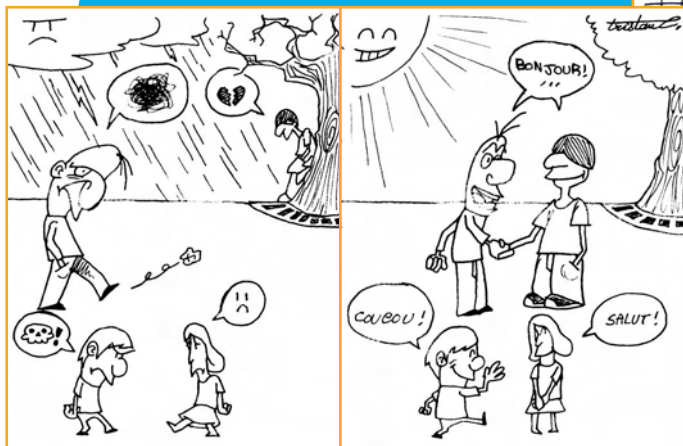
Sophie Hattier • Nadia Tidjani • Marie Tung

Textes - Images :

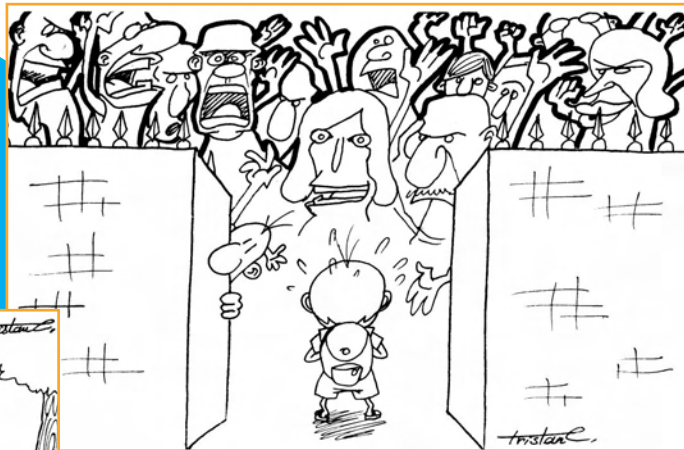
Hervé Daune, parent à l'élémentaire Charles Digeon • Tristan, élève au collège Offenbach

Maquette : Catherine Chevillard

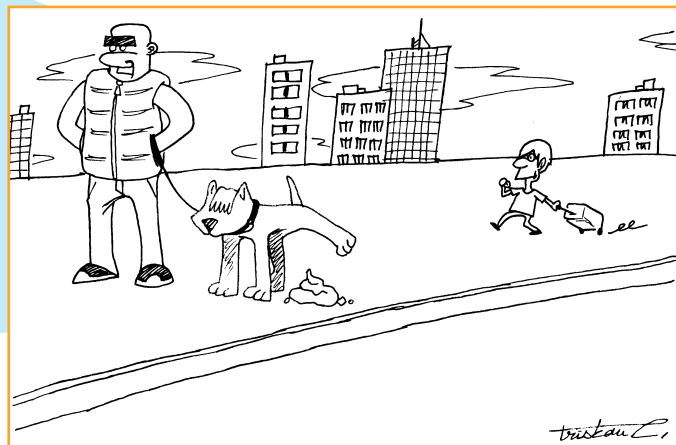
Le savoir-vivre au quotidien



Le savoir-vivre au quotidien, c'est d'abord se dire bonjour!



16h30 : "Puis-je sortir, s'il-vous-plait ?"



"Monsieur, vous oubliez quelque chose..."

Passage en 6^e

Le mardi 18 mai dernier, le MAPE a été convié à la Commission d'Harmonisation du collège Offenbach qui a réuni les équipes administratives du collège, l'Inspectrice d'Académie, les directrices/directeur des écoles élémentaires et tous les enseignants des classes de CM2.

En tout anonymat devant les parents d'élèves, il s'agit pour les écoles élémentaires de faire le lien avec le collège, afin que les classes des élèves de 6^e soient constituées de façon harmonieuse.

A ce sujet, il est bon de savoir que la principale du collège, Mme Rozet, accepte de mettre deux ami(e)s dans la même classe, dans la mesure du possible, si :

- les deux parents des deux familles signent une demande pour le notifier
- leur enseignant de CM2 ne s'y oppose pas.

En conclusion, pour la deuxième année consécutive, il est constaté que les élèves de CM2 de Saint Mandé sont plus nombreux à vouloir intégrer Offenbach, au détriment du privé et que, de ce fait :

- les 5 classes de 6^e (119 élèves pour 2010-11)
 - la trentaine de places pour suivre le programme bilangue (3h d'allemand + 3h d'anglais au lieu de 4h d'anglais pour les autres élèves de 6^e)
 - la quinzaine de places en UPI (cycle adapté aux élèves souffrant de troubles cognitifs)
- sont déjà à effectif plein.

Concernant cette rentrée au collège, il est important de remercier qu'il ne faut pas confondre affectation et inscription. Ainsi, les élèves de CM2 ont déjà/vont bientôt recevoir les affectations dans le collège public de leur secteur, Offenbach. Toutefois, ils doivent aussi, impérativement, s'y inscrire, aux dates indiquées :

les **17 et 18 juin 2010** de 9h15 à 12h45 et de 14h à 17h45. Pour ceux qui sont en attente d'une inscription dans un autre collège, il est important, tout de même, de s'inscrire dans leur collège de secteur, pour ne pas se retrouver sans rien si le 1^{er} choix ne devait pas aboutir.

Nadia TIDJANI • Parent à l'élémentaire Paul Bert

Au collège, on voyage!

C'est une grande chance pour les collégiennes et les collégiens car cette année de nombreux voyages sont organisés :

- Un voyage d'une journée, au **camp de Natzweiler-Struttoff** en Alsace, lieu de mémoire, a été organisé le 6 avril pour les 3^e par Mr Lesueur, professeur d'Histoire-Géographie.
- Un voyage en Angleterre s'est déroulé du 12 au 16 avril, organisé par Mme Mirebeau. C'est à **Londres** plus précisément que les élèves de 4^e euro et une classe de 3^e ont été accueillis par des familles. De nombreuses visites ont permis d'allier langue et culture.
- Un autre voyage à **Londres** d'une journée celui-ci, est organisé par Mme Zagury. Plusieurs classes de 4^e découvriront ainsi la capitale du Royaume-Uni.
- Un échange est engagé avec la ville de **Tres Cantos** en Espagne (ville jumelée avec Saint-Mandé), à une quarantaine de kilomètres de Madrid. Les collégiens français ont été reçus début avril dans les familles espagnoles. Ils recevront à leur tour leur correspondant espagnol en mai. Cet échange a lieu avec des classes de 4^e et de 3^e.
- Pour compléter le tour d'Europe, les élèves des 4^e bilangues iront eux à **Munich** en Allemagne durant 5 jours. Rencontre des Allemands et de leurs traditions.
- En France, s'est déroulée en Février un **séjour à la montagne**, pour des 6^e et 5^e. Ce séjour avait pour but de faire partager les joies du ski et pour certains de découvrir ce sport tout en créant une cohésion de groupe. Le résultat a été très positif.

Nous nous réjouissons que de nombreux professeurs du collège s'impliquent autant dans la scolarité de nos enfants et leur permettent de découvrir, d'une autre façon, les différents apprentissages enseignés. Grâce entre autres au MAPE, qui participe financièrement à tous ces projets, nous avons réussi à faire baisser les coûts incombant aux familles.

Nous espérons que tous ces projets pourront se renouveler à l'avenir.

Sophie Hattier • Parent au collège Offenbach

Nous vous attendons nombreux!
 Pour assister à l'une de ces manifestations, il suffit de contacter les intervenants:

- **Marjorie Pou** (Théâtre pour Paul Bert) marjo@hotmail.fr
- **Gabriel Cartron** (Théâtre pour Ch. Digeon, Tillion et Offenbach) gabriel.car@free.fr
- **Flore Trotot** (Dessin pour Paul Bert, Ch. Digeon et Tillion) erolf.totort@free.fr

Ateliers de quatre heures et demie

Pour vous faire découvrir les activités artistiques, théâtre et dessin, que le MAPE parvienne, au bénéfice des élèves de Saint Mandé, nous avons le plaisir de vous inviter aux présentations de fin d'année.

A LA MAIRIE DE SAINT-MANDÉ

Théâtre

La Nuit au Musée Grévin
 Mardi 22 juin 20h30 CM1/CM2 de Digeon/Tillion

La Carpe de Tante Gobert
 Mercredi 23 juin 19h00 du CE1 au CM2, P. Bert

Une Famille Incroyable
 Mercredi 23 juin 20h30 Collégiens

Bugsy Malone
 Jeudi 24 juin 20h30 CE2/CM1/CM2 de P. Bert

Dessin

Lors de ces trois soirées du 22, 23 et 24 juin, et aussi pendant les heures d'ouverture de la mairie, les élèves des ateliers dessin exposeront leurs œuvres, au premier étage, à l'occasion de la présentation des travaux des "Ateliers dessin de 4h et demie".

Venez nous rejoindre et soyez, avec nous, actifs ou partie prenante, pour améliorer la qualité de vie de tous les enfants de Saint-Mandé, au sein de l'école et dans le cadre scolaire.

A L'ÉCOLE PAUL BERT

Théâtre

Trisouillette, Reine de Chagrinie CP, CE1 et CE2
 Lundi 21 juin 20h15
 Lundi 28 juin 20h15

Dessin

Exposition le samedi 26 juin de 12h à 16h30, lors de la kermesse de l'école.

A L'ÉCOLE CHARLES DIGEON

Théâtre

Miroir, le chat fûté
 Vendredi 11 juin 20h00 CP et CE1
 Mardi 15 juin 20h30 CE1 et CE2
 Vendredi 18 juin 20h30 CE2 et CM1

Fantaisies en Public
 Samedi 26 juin 14h30 CE2, CM1 et CM2 (lors de la kermesse)

Dessin

Exposition le samedi 26 juin de 11h à 16h, lors de la kermesse de l'école.

A L'ÉCOLE E&G TILLION

Dessin

Exposition le mardi 22 juin de 18h à 21h, lors de la kermesse de l'école.

à noter
fin des classes : vendredi 2 juillet 2010
rentrée scolaire: jeudi 2 septembre 2010

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail

Nom(s) de(s) l'élève(s), établissement et classe(s) :

ADHESION PLEINE • ci-joint un chèque de 10€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant à l'adhésion du parent, membre actif ou partie prenante au MAPE, et couvrant l'inscription éventuelle aux ateliers périscolaires de l'élève.

ou **ADHESION PARTIELLE** • ci-joint un chèque de 2€ à l'ordre du MAPE.

Correspondant uniquement à l'inscription de l'élève aux ateliers périscolaires, pour les frais administratifs du MAPE.

Un bulletin séparé, d'inscription individuelle et spécifique aux différents ateliers, est disponible directement auprès des intervenants concernés.

Merci de déposer ce bulletin accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres MAPE à l'entrée de l'école ou par courrier à l'adresse du MAPE • Mouvement Associatif des Parents d'élèves •

24 rue du Commandant René Mouchotte 94160 Saint-Mandé

www.mape-saint-mande.com - email : associationmape@yahoo.fr

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Nadia Tidjani 01 77 99 35 07. »